

subi l'influence de Concini et du duc de Luynes, se laissait conduire par Richelieu, qu'il redoutait. La reine, triste et désolée, au milieu des distractions bruyantes de la cour, demandait à Dieu de combler ses plus chers désirs, en accordant un Dauphin à la France. Après 13 ans de mariage, elle n'avait point d'enfants ; la branche aînée de la famille d'Henri IV allait s'éteindre sans héritiers.

En 1629, Anne d'Autriche envoya à Sainte-Anne la présidente de Mesme, de l'illustre maison d'Amboise, pour y faire une neuvaine à son intention : sept ans plus tard, M. du Boislouët, enseigne des Gardes du corps, accomplit le même pèlerinage, de la part de Leurs Majestés.

Dès le 12 juin 1628, la reine avait écrit à l'évêque, de Vannes pour le féliciter d'avoir établi à Sainte-Anne les religieux du Mont-Carmel, "qu'elle affectionnait pour leur bonne vie et piété." Elle ajoutait : "Vous ferez chose qui me sera très agréable d'y faire continuer les prières publiques pour la conservation de la santé et des affaires du roi." Dans son mandement du 12 septembre suivant, l'Évêque, se conformant au désir de la reine, recommanda "de prier Dieu de bénir Sa Majesté d'un Dauphin, au souhait et pour le bien de tout le royaume, de protéger le roi et de donner victoire à ses justes armes." Depuis lors, les religieux chantèrent, après les vêpres conventuelles, les litanies de sainte Anne, une antienne pour la paix, et trois fois le *Domine, salvum fac regem* avec les oraisons correspondantes. Ces prières se faisaient devant la Statue miraculeuse, au milieu des pèlerins qui aimaient à y assister.

La confiance d'Anne d'Autriche en son auguste Patronne ne fut pas vaine. le 5 septembre 1638 : Dieu accordait à la France ce Louis Diédonné qui devait laisser son